

Étude de cas

L'accompagnement des ménages pour généraliser la prise en compte des problématiques hommes-femmes et VIH/sida au Malawi

Problématique hommes-femmes, ciblage et inclusion sociale



Les **études de cas** présentent des interventions (du FIDA et d'autres organismes de développement) dans le cadre desquelles des méthodologies axées sur les ménages ont été utilisées efficacement, en précisant comment chacune d'entre elles a donné de bons résultats dans un contexte donné.

Les **études de cas** sont des documents évolutifs qui seront régulièrement actualisés en fonction des nouveaux acquis de l'expérience et des informations que vous nous communiquerez. Si vous avez des commentaires ou des suggestions, veuillez contacter les auteurs.

Auteure

Clare Bishop-Sambrook

Spécialiste technique principale "Égalité des sexes et inclusion sociale"
Division des politiques et du conseil technique, FIDA
courriel: gender@ifad.org

Préparée par

Frieda L. Kayuni

Directrice adjointe, Services d'appui à la vulgarisation agricole tenant compte des rôles sexospécifiques
Département des services de vulgarisation agricole
courriel: flkayuni@yahoo.com

Rexy J. Tolani

Spécialiste du développement social et de l'entreprise, Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation, Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et du développement de l'eau
courriel: tolanirjs57@yahoo.com

Septembre 2015

Photo de couverture: Rexy J. Tolani

Malawi – un des ménages bénéficiant d'un accompagnement explique comment il a atteint les buts définis dans sa vision, district de Zomba

L'accompagnement des ménages pour généraliser la prise en compte des problématiques hommes-femmes et VIH/sida au Malawi

Section 1 – Aperçu de la méthodologie

Nom de la méthodologie	Accompagnement des ménages pour généraliser la prise en compte des problématiques hommes-femmes et VIH/sida au Malawi
Pays/région où elle est appliquée	L'accompagnement des ménages est mis en œuvre dans les régions nord et sud du Malawi, dans les périmètres d'irrigation de Likangala, Limphasa, Muona et Nkhata des districts de Chikwawa, Nkhata Bay, Nsanje et Zomba. Dans le district de Zomba, cette approche a été appliquée à six groupes dans les zones de planification de la vulgarisation de Malosa, Mpokwa et Thondwe.
Date de début/fin d'application	Mars 2010 – toujours en cours
Organisme principal chargé de l'élaboration et de l'application de la méthodologie	Le Département des services de vulgarisation agricole du Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et du développement de l'eau est chargé d'introduire la méthode de l'accompagnement des ménages dans les initiatives du ministère destinées à généraliser la prise en compte de la parité hommes-femmes. Il a travaillé en collaboration étroite avec le Spécialiste du développement social et de l'entreprise de l'unité de coordination du Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation pour adapter la méthode au contexte de la Zambie et du Malawi (voir l'étude de cas intitulée L'approche axée sur les ménages en Zambie). Les activités liées à cette méthodologie ont été principalement financées par la Banque mondiale et le FIDA, par le biais du Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation et, dans une moindre mesure, par la Banque africaine de développement grâce à son Projet d'appui à l'infrastructure agricole. Les activités devraient se poursuivre dans le cadre du nouveau Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales et du Programme de production agricole durable en cours, appuyés par le FIDA.
Finalité de la méthodologie	Il s'agit de donner à tous les membres des ménages (hommes et femmes, adultes et jeunes) pratiquant une agriculture commerciale les moyens d'améliorer les relations et la répartition du pouvoir entre les deux sexes afin de promouvoir un accès équitable aux ressources, aux avoirs et aux bénéfices, et une meilleure maîtrise de ces derniers, le but étant d'améliorer leurs moyens d'existence tout en s'attaquant aux facteurs d'exposition au VIH et de vulnérabilité due aux effets du sida. L'autonomisation passe par le renforcement des connaissances et du savoir-faire, sans oublier la capacité de prendre des décisions, la mobilisation des ressources et leur utilisation, ainsi que l'utilisation des bénéfices réalisés.
Contribution de la méthodologie à la réalisation des buts généraux de l'organisation/du projet	Le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et du développement de l'eau et le Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation ont pour but de parvenir à la sécurité alimentaire et d'accroître les revenus à l'échelle des ménages et du pays pour promouvoir une croissance socioéconomique et un développement durables. Ce résultat ne pourra être atteint si les inégalités hommes-femmes perdurent au sein des ménages et si les facteurs exposant les membres du ménage à l'infection par le VIH et aux effets du sida ne sont pas éliminés. L'accompagnement des ménages est essentiel pour aborder les

	problématiques hommes-femmes et VIH/sida. Les ménages deviennent des modèles dans leur village et leurs groupes d'intérêt.
Groupe cible	Le groupe cible comprend les ménages qui exercent une activité agricole à la fois pour se nourrir et en tirer un revenu.

Section 2 – Modalités d'exécution

Partenaires d'exécution	Au sein du Département des services de vulgarisation agricole, les services d'appui à la vulgarisation agricole tenant compte des rôles sexospécifiques (AGRESS) dirigent l'application de cette méthodologie, en collaboration avec d'autres services du département, notamment ceux qui sont chargés du secteur agro-industriel, de l'alimentation et de la nutrition, ainsi que de la communication. D'autres départements du ministère, notamment ceux du développement des cultures, de la santé animale et du développement de l'élevage, ainsi que de la gestion des terres, fournissent un appui technique aux ménages participants en fonction de leur plan de développement.
Sélection des facilitateurs	Le facilitateur est un membre du personnel de première ligne de la section (le chargé de développement de la vulgarisation agricole) qui relève du coordonnateur du développement de la vulgarisation agricole de chaque zone de planification ¹ . Dans le district de Zomba, cinq facilitateurs ont été sélectionnés pour chacun des quatre périmètres d'irrigation et deux pour chaque zone de planification.
Formation des facilitateurs	<p>Une fois choisis les sites où l'accompagnement des ménages allait être mis en œuvre, le personnel de première ligne (les facilitateurs) et leurs superviseurs au niveau local et à ceux du district et de la zone ont été formés par une équipe nationale d'AGRESS. Le but de la formation des superviseurs était qu'ils puissent fournir un appui aux facilitateurs au cours de l'exécution et reproduire la méthode à plus grande échelle sur d'autres sites. Au total, 40 hommes et 19 femmes ont bénéficié d'une formation grâce au financement du Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation et du Projet d'appui à l'infrastructure agricole. Trois sessions de formation d'une durée de cinq jours ont été organisées, y compris un cours de perfectionnement à l'intention des facilitateurs et des superviseurs déjà formés.</p> <p>Diverses méthodes de formation ont été utilisées, notamment des exposés interactifs, des discussions plénières et en groupes, des jeux de rôle et des visites sur le terrain. Le travail sur le terrain a permis aux participants d'acquérir une expérience de première main de la gestion des outils servant à identifier et à analyser les problèmes liés aux relations hommes-femmes et au VIH à l'échelle des ménages, ainsi que les difficultés rencontrées au cours du processus. Les visites sur le terrain organisées au cours de la deuxième formation ont permis aux participants d'en savoir plus sur l'expérience acquise par les ménages participants.</p> <p>La formation couvrait les aspects ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ présentation des problématiques hommes-femmes et VIH, initiation à l'accompagnement des ménages ▪ initiation à l'utilisation des outils d'évaluation de la situation des ménages tenant compte des problématiques hommes-femmes et VIH ▪ mécanismes de surveillance et de suivi ▪ dispositifs de mise en œuvre de l'accompagnement des ménages ▪ plan de travail des activités à mener ▪ aspects pratiques sur le terrain: comment aborder un ménage, utiliser les outils, recenser les problèmes, définir les mesures à prendre et les classer par ordre de priorité, planifier l'action.

¹ La section est l'unité de mise en œuvre des interventions agricoles au niveau des communautés. Plusieurs sections constituent une zone de planification, et on compte dans chaque district plusieurs zones de planification qui sont regroupées en huit divisions de développement agricole au niveau national.

Section 3 – Application de l'accompagnement des ménages

<p>Étape 1: préparation au niveau de la communauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le chargé de développement de la vulgarisation agricole et le coordonnateur organisent, avec l'appui des superviseurs de district, une réunion de sensibilisation/d'initiation d'une demi-journée sur l'accompagnement des ménages à l'intention des prestataires de services des zones de planification et des dirigeants locaux afin d'obtenir leur soutien. Ces séances d'initiation abordent les points suivants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ description de l'accompagnement des ménages ▪ importance et justification de l'accompagnement des ménages ▪ critères de sélection des ménages participants ▪ activités liées à la mise en œuvre de l'accompagnement des ménages. ▪ Le chargé de développement de la vulgarisation agricole choisit, en collaboration avec les dirigeants locaux et d'autres prestataires de services, un groupe d'intérêt (un groupe d'agriculteurs pratiquant une activité agricole similaire, par exemple la riziculture) ou une organisation paysanne. Il choisit en général un groupe d'agriculteurs qui collaborent entre eux mais ne bénéficient d'aucun service. Le choix en commun est important à des fins de transparence et pour pouvoir ensuite appuyer la mise en œuvre ensemble. ▪ Le chargé de développement de la vulgarisation agricole, en collaboration avec les dirigeants locaux et d'autres prestataires de services, organise une réunion de sensibilisation/d'orientation sur l'accompagnement des ménages à l'intention des membres du comité et des agriculteurs du groupe d'intérêt retenu. Ainsi, tous les membres comprennent ce qu'est l'accompagnement des ménages et peuvent aider les ménages concernés.
<p>Étape 2: critères de sélection des ménages</p>	<p>L'organisation paysanne ou le comité du groupe d'intérêt sélectionne les ménages à partir des critères ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ ils exercent une activité agricole et collaborent avec les autres ▪ leur production est destinée à la fois à la consommation familiale et à la vente ▪ ils ont été parmi les premiers à adopter des techniques agricoles (par exemple, ménage dont l'un des membres est un agriculteur-animateur choisi par la communauté parce qu'il a reçu une formation à certaines techniques et qu'il en assure la vulgarisation) ▪ ils comptent au moins deux membres sachant lire, écrire et compter. <p>Le chargé de développement de la vulgarisation agricole assume l'initiation de tous les membres des ménages sélectionnés: il dissipe leurs incertitudes, confirme leur intérêt et les encourage à s'engager dans le processus de mise en œuvre et à se l'approprier.</p> <p>Une mesure visant à refuser les ménages ne respectant pas les consignes a été adoptée mais n'a jamais été appliquée.</p>
<p>Étape 3: planification à l'échelle du ménage</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque chargé de développement de la vulgarisation agricole s'occupe de cinq à huit ménages. ▪ Chaque ménage reçoit une visite au moins une fois tous les 15 jours, ce qui lui laisse assez de temps pour exécuter les activités planifiées et prendre toutes les mesures correctives suggérées par le personnel de vulgarisation. La durée de ces visites ne doit pas dépasser une demi-journée. ▪ Le chargé de développement de la vulgarisation agricole aide à collecter et à consigner les données de référence sur le ménage. Un membre du ménage en prend note dans un carnet. Ces données serviront pour le suivi-évaluation. ▪ Le chargé de développement de la vulgarisation agricole dirige le travail d'estimation des besoins ou d'analyse des problèmes du ménage à l'aide

	<p>d'outils prenant en compte les problématiques hommes-femmes et VIH/sida, par exemple l'arbre à problèmes et le calendrier saisonnier. Ce travail est effectué séparément pour les femmes et pour les hommes de la famille de façon à ce que chacun puisse s'exprimer librement. Les problèmes qui les empêchent de concrétiser leur vision sont classés par ordre de priorité au moyen du classement par paires, puis sont regroupés. Le ménage décide du nombre de problèmes ou de besoins dont il va d'abord s'occuper, en tenant compte des priorités des femmes et de celles des hommes. Pour faciliter le travail, deux chargés de développement de la vulgarisation agricole de sections adjacentes s'entraident.</p>
<p>Étape 4: élaboration de la vision familiale, estimation des besoins, fixation des objectifs, choix des activités et planification de l'action</p>	<p>i) Élaboration de la vision familiale</p> <p>Le chargé de développement de la vulgarisation agricole anime le travail de définition de la vision familiale et des jalons qui permettront d'améliorer l'avenir du ménage et, à cette fin:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ explique ce qu'est une vision familiale et l'importance qu'elle revêt ▪ divise les hommes et les femmes de la famille en groupes distincts pour voir s'il existe des différences entre les visions de chaque sexe ▪ laisse les groupes s'exprimer librement, tout d'abord sur la situation actuelle du ménage et sur celle qu'ils aimeraient atteindre trois ans plus tard, puis sur les difficultés qui les empêchent de parvenir à la situation désirée ▪ demande aux femmes et aux hommes d'établir une vision familiale en regroupant les visions prioritaires de leurs groupes ▪ aide les membres du ménage à fixer ensemble des jalons annuels qui leur permettront d'atteindre les objectifs énoncés dans leur vision. <p>ii) Estimation des besoins et fixation des objectifs</p> <p>Une fois la vision familiale définie, le chargé de développement de la vulgarisation agricole anime un travail plus détaillé d'estimation des besoins de tous les membres du ménage sur un mode participatif en utilisant des outils prenant en compte les problématiques hommes-femmes et VIH/sida, en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'arbre à problèmes, pour identifier les principaux problèmes et analyser leurs causes et leurs effets ▪ le calendrier saisonnier, qui indique les principales activités des membres du ménage au cours de l'année, afin de préciser la répartition du travail entre les sexes, l'accès aux ressources et aux bénéfiques et qui en a la maîtrise, et les facteurs de vulnérabilité face au VIH/sida ▪ le classement des priorités par paires. <p>Le ménage fixe ses objectifs en fonction de l'estimation de ses besoins prioritaires, une fois regroupés, et des jalons annuels définis.</p> <p>iii) Choix des activités et classement par ordre de priorité</p> <p>Le chargé de développement de la vulgarisation agricole anime la sélection et le classement par ordre de priorité des activités destinées à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et accroître les revenus du ménage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les hommes et les femmes de la famille choisissent séparément les deux activités qu'ils privilégient, en utilisant le classement par paires et en expliquant les raisons de leur préférence. ▪ La marge bénéficiaire brute des activités génératrices de revenus sélectionnées est étudiée (au regard des données disponibles pour la zone d'intervention) afin de choisir les plus rentables. ▪ Une ou deux des activités prioritaires des deux groupes sont regroupées lors d'une séance plénière. <p>iv) Planification de l'action</p> <p>Le chargé de développement de la vulgarisation agricole anime le travail d'élaboration d'un plan d'action familial à l'aide d'un outil de planification.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le plan d'action comprend les résultats et les activités mentionnées au cours des étapes précédentes. ▪ Pour chaque activité, le membre du ménage qui en est responsable est indiqué, ainsi que la nature et la quantité des ressources nécessaires. <p>Le ménage et le service de vulgarisation agricole gardent des copies du plan d'action.</p>
Étape 5: mobilisation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les membres du ménage préparent un budget des ressources qu'il faut acheter, en indiquant qui sera chargé de l'achat ou de la mobilisation de chaque ressource nécessaire, et en fixant des délais. ▪ Les ménages obtiennent des renseignements techniques par le biais de leurs groupes d'intérêt, des agents de vulgarisation, de visites individuelles et des démonstrations organisées dans les villages. ▪ Certaines contributions sont fournies par le district ou la Division du développement agricole si le ménage est chargé de démonstrations.
Étape 6: appui aux activités du ménage	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le chargé de développement de la vulgarisation agricole assure le suivi de la mise en œuvre du plan d'action familial et fournit des conseils au ménage sur place. ▪ Les agriculteurs-animateurs assurant la promotion de différentes techniques agricoles apportent également leur savoir-faire technique.
Durée moyenne du cycle d'exécution	<p>La durée du cycle est de trois ans. Sous réserve que les conditions climatiques soient favorables, ce délai devrait suffire aux ménages pour concrétiser leur vision.</p>

Section 4 – Suivi et indicateurs

Processus de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les membres du ménage prennent part au suivi-évaluation de l'état d'avancement et de l'impact de leurs activités. ▪ Tout changement d'activité par rapport aux prévisions est discuté et convenu par tous les membres. ▪ Chaque ménage dispose, à l'intention des visiteurs, d'un carnet de suivi, qui sert à rappeler au personnel de première ligne et aux membres du ménage les mesures prises, les conseils donnés et l'action menée, et d'un carnet de comptes rendus indiquant les produits du processus d'accompagnement, notamment les plans d'action et les rapports. ▪ Les ménages organisent des réunions de bilan et de suivi de leurs progrès auxquelles participe parfois le chargé de développement de la vulgarisation agricole. Ce dernier organise des réunions de suivi pour l'ensemble des ménages participants. Des examens sont également effectués par les membres du personnel de district, la Division du développement agricole et les instances nationales pour passer les progrès en revue avec les membres du personnel. ▪ Le chargé de développement de la vulgarisation agricole présente aux superviseurs un calendrier incluant les activités d'accompagnement des ménages pour 15 jours. ▪ Des visites de supervision sont effectuées par le personnel de tous les niveaux à l'aide d'une liste de contrôle. ▪ Des rapports de situation mensuels et annuels sont établis.
Indicateurs	<p>Les indicateurs sont définis à partir des données de référence recueillies et des résultats de la mise en œuvre du plan d'action et de la vision familiale. Chaque ménage est unique et peut définir ses propres indicateurs, qui pourront notamment</p>

	<p>être les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ type et qualité du logement ▪ assainissement ▪ activités actuelles de culture et d'élevage (y compris pisciculture) ▪ nombre de parcelles de terre, superficie, et mode de faire-valoir de chaque parcelle ▪ stratégies de subsistance prioritaires (les trois activités prioritaires) ▪ division du travail ▪ avoirs/matériel, qui en a la maîtrise et qui les utilise principalement ▪ type et quantité d'intrants utilisés, qui décide de leur achat et de leur utilisation ▪ nombre de têtes de bétail possédées, par catégorie, qui décide du type d'animaux à acquérir, qui en contrôle la vente et l'abattage ▪ source des revenus, qui décide de leur utilisation ▪ types d'aliments consommés (diversité du régime alimentaire) par les différents membres du ménage ▪ connaissance des problématiques hommes-femmes et VIH/sida ▪ stratégies pour la prévention du VIH et l'atténuation de l'impact du sida ▪ type et nombre de formations suivies, et par qui. <p>Les renseignements recueillis par les chargés de développement de la vulgarisation agricole sont analysés de manière plus précise au niveau du district pour en dégager des tendances concernant les ménages.</p>
--	---

Section 5 – Résultats

Nombre de bénéficiaires effectif/prévu	<p>Cette méthode d'accompagnement des ménages est actuellement mise en œuvre dans 120 ménages.</p>
Principaux changements attribuables à la méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurance accrue des agricultrices qui disent ce qu'elles pensent et contribuent librement aux discussions et à la planification. ▪ La femme est capable de poursuivre l'activité agricole après le décès de son mari. ▪ Participation accrue des femmes et des enfants à l'élaboration de la vision familiale. ▪ Amélioration des connaissances et du savoir-faire (pour les hommes et pour les femmes) en matière de cultures vivrières et de cultures de rapport du fait de la fréquence accrue des visites des vulgarisateurs. ▪ Adoption de techniques améliorées de production et de traitement après récolte. ▪ Amélioration de la sécurité alimentaire, les réserves de nourriture durant toute la saison et non plus simplement trois à six mois après la récolte. ▪ Franche appréciation par les maris du travail effectué par les femmes à la maison et dans les champs. ▪ Participation accrue des femmes et des enfants à la prise des décisions sur la nature des activités à développer et l'utilisation des gains qui en sont tirés. ▪ Transparence accrue car les maris ne cachent plus aux autres membres de la famille le montant tiré des ventes de leur production (ou, dans certains cas, le niveau de leur salaire). ▪ Augmentation du revenu disponible pour le ménage résultant de la transparence accrue et de l'obligation de rendre des comptes, ainsi que de l'établissement d'un budget familial par tous les membres de la famille.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Changement de perception de la répartition du travail entre les sexes, les hommes assumant certaines des tâches traditionnellement réservées aux femmes, par exemple lessive, cuisine et mouture du maïs. ▪ Réduction des comportements à risque concernant le VIH (par exemple, relations sexuelles en échange de nourriture ou d'argent) et de la vulnérabilité face au sida, du fait de la transparence de l'accès aux ressources et de l'utilisation et de la maîtrise des bénéfices.
<p>Principaux points forts et facteurs de succès de la méthodologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation d'outils participatifs prenant en compte les problématiques hommes-femmes et VIH/sida pour identifier et analyser les problèmes liés au triple rôle (productif, reproductif/domestique, communautaire) au sein du ménage. ▪ Élaboration de plans d'action tenant compte des problématiques hommes-femmes et VIH, et suivi étroit de leur mise en œuvre. ▪ Appui technique et encouragement du chargé de développement de la vulgarisation agricole, des spécialistes et des superviseurs du district et des bureaux de la Division du développement agricole. ▪ Les commentaires positifs des voisins, des dirigeants et des membres des groupes d'intérêt au sujet de l'accompagnement des ménages, et le succès des ménages participants. ▪ Les réunions d'examen périodiques organisées pour les ménages participants, à des fins de partage de l'expérience et d'apprentissage mutuel.
<p>Difficultés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de temps des chargés de développement de la vulgarisation agricole pour rendre visite régulièrement et systématiquement aux ménages participants. ▪ Perte de personnel formé à l'accompagnement des ménages en raison de maladies, décès, transferts ou départs en retraite. ▪ Mise en œuvre des plans de travail dans les délais impartis dans les cas où les ménages s'occupent d'activités non prévues, par exemple des enterrements ou la maladie de membres de leur famille. ▪ Le temps nécessaire pour reproduire à plus grande échelle l'accompagnement des ménages en formant et en initiant le personnel de district et le personnel de première ligne, les parties prenantes et d'autres prestataires de services.
<p>L'avenir: améliorations possibles</p>	<p>À l'issue de quatre années de mise en œuvre de la méthodologie, les prochaines étapes sont les suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ revoir les directives relatives à l'accompagnement des ménages afin d'améliorer la qualité des outils, les critères de sélection et les dispositifs de suivi ▪ former le personnel de différents projets et financer la reproduction à plus grande échelle de la méthode ▪ prévoir d'initier les parties prenantes des districts et le personnel de la Division du développement agricole à l'accompagnement des ménages et d'étendre la méthode à tous les districts non couverts par le Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation ▪ produire un documentaire vidéo sur cette méthode ▪ organiser des visites d'échange à l'intention des membres du personnel et des ménages dans le pays et ailleurs ▪ produire une brochure ou un dépliant sur l'accompagnement des ménages à diffuser auprès du personnel, des parties prenantes, des dirigeants locaux, des organisations paysannes et des ménages ▪ collaborer avec l'ONG malawienne Men for Gender Equality Now pour soutenir les efforts qu'elle déploie afin de promouvoir des stratégies destinées à associer les hommes, y compris les jeunes

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ former tous les membres du personnel de première ligne et des districts à cette méthodologie, ce qui réduira l'impact des transferts ▪ revoir le calendrier des activités du plan de travail dans les cas où davantage de temps est nécessaire pour la mise en œuvre ▪ prévoir l'accompagnement des ménages dans les diverses lignes de crédit, notamment les fonds provenant du gouvernement sous la rubrique Autres financements récurrents ▪ faire connaître la méthode à d'autres prestataires de services pour qu'ils puissent contribuer à sa mise en œuvre et fournir des services complémentaires.
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le personnel du Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et du développement de l'eau assure la mise en œuvre et la facilitation de cette approche en tant que méthode de vulgarisation permettant d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la sécurité des revenus des ménages. La formation du personnel liée à l'accompagnement des ménages est prévue dans les plans de travail et budgets annuels et financée par divers donateurs. ▪ L'utilisation des ressources propres du ménage pour mettre en œuvre le plan d'action et travailler avec des agriculteurs d'organisations paysannes existantes est gage de durabilité. ▪ La sensibilisation des dirigeants locaux à la méthode favorise leur soutien. ▪ Pour accroître la capacité de reproduction à plus grande échelle de la méthode, il est prévu de: i) former les premiers ménages bénéficiant de cette méthode pour qu'ils deviennent des ménages-facilitateurs qui aident les chargés de développement de la vulgarisation agricole à accompagner d'autres ménages; ii) former tout le personnel de première ligne, leurs superviseurs et les spécialistes techniques à la méthode pour qu'ils soient à même de l'appliquer où qu'ils soient dans le pays; et iii) sensibiliser d'autres parties prenantes et partenaires du district à cette méthode pour les encourager à fournir des services complémentaires, notamment d'alphabétisation fonctionnelle, de santé et de foresterie. ▪ Des visites d'échange renforceront l'adhésion des ménages à la méthode.

Section 6 – Ressources

Budget	<p>Actuellement, la plupart des fonds proviennent du Projet de développement de l'agriculture, des moyens de subsistance ruraux et de l'irrigation, financé par le FIDA et la Banque mondiale. Un montant d'environ 100 000 USD par exercice budgétaire est consacré à la méthode depuis l'exercice 2009/2010.</p> <p>La ventilation des coûts est la suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ formation du personnel (deux formations à l'intention de 24 membres du personnel): 10 000 USD ▪ réunions avec les dirigeants locaux et les groupes d'intérêt (sur trois sites): 300 USD par site durant trois ans, soit 2 700 USD ▪ réunions avec les ménages, y compris la phase d'estimation et de planification: 200 USD par site par an durant trois ans, soit 1 800 USD ▪ visites de suivi et de supervision du coordonnateur du développement de la vulgarisation agricole, du personnel de district, de la Division du développement agricole et des bureaux nationaux: 45 000 USD durant trois ans (plusieurs fois par an) ▪ réunions d'examen au niveau des ménages, des zones de planification, des districts ainsi qu'au niveau national: 45 000 USD durant trois ans (plusieurs fois par an) ▪ publicité sur la méthode d'accompagnement des ménages: documentaire vidéo, émissions de radio et publications: 8 000 USD sur trois ans.
---------------	---

Ressources

Le Manuel intitulé Household Approach Guidelines (Directives sur l'accompagnement des ménages) et divers modules sont disponibles sur demande aux auteurs de la présente étude de cas. Les modules portent sur: la définition de la vision familiale; le classement par paires pour sélectionner les activités et les ordonner par ordre de priorité; le calendrier saisonnier et l'arbre à problèmes tenant compte des problématiques hommes-femmes et VIH/sida; et la planification de l'action.



Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463

Courriel: ifad@ifad.org

www.ifad.org

www.ruralpovertyportal.org

 ifad-un.blogspot.com

 [instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)

 www.facebook.com/ifad

 www.twitter.com/ifadnews

 www.youtube.com/user/ifadTV